

Du 2 mars au 3 novembre 2013



La bourse + ou la Vie

*Brigands et criminels
en Bretagne
sous l'Ancien Régime*



Licence entrepreneur de spectacles n° 1-1029113, 1-1029118, 1-1029119 - Graphisme : E. Hénaff / GIP 29 - Crédits : L. Char - Musée des Armes, Muséum, Grand Palais / E. Cambier - BNF - Musée de Bretagne - Les Champs Libres

Sommaire

1. Une exposition entre mythes et réalités	P 1
2. Une exposition, des objets, des analyses et des rencontres	P 4
a. Banditisme et criminalité en Bretagne sous l'Ancien Régime	
▪ La criminalité ordinaire	
▪ Les professionnels du crime	
▪ La justice	
b. Des figures emblématiques bretonnes	P 6
▪ Marion du Faouët	
▪ La Fontenelle	
▪ Le Marquis de Pontcallec	
3. Les partenaires du projet	P 8
a. Le commissariat scientifique	
▪ Éva Guillorel	
▪ Michel Nassiet	
▪ Pascal Brioist	
b. Le scénographe et les prêteurs	P 9
▪ Raphaël Lerays	
▪ Les prêteurs	
4. Photos et conditions d'utilisation	P 10
5. Pour aller plus loin	P 12
6. Informations pratiques et contact presse	P 13

1. Une exposition entre mythes et réalités

En 2013, le Château de Kerjean vous propose une exposition pleine de rebondissements en s'emparant du thème des brigands sous l'Ancien Régime. Des petits larcins au trafic de marchandises, des homicides ordinaires aux violences de guerres, de l'émission de fausse monnaie au complot, tous les délits de l'époque seront passés au crible. Et comme après le crime vient le châtimeut, il est aussi question de la justice de l'Ancien Régime et de sa (légendaire ?) cruauté. Un parcours émaillé de rencontres avec des hors-la-loi fameux, tels que Marion du Faouët ou La Fontenelle. Des personnages hauts en couleurs, à la fois terribles et attachants, qui aujourd'hui encore, attirent, fascinent et intriguent.

Brigand, voleur, bandit... Ces mots convoquent un univers romantique habité de figures hors-du-commun. Noble, courageux, audacieux, prudent, séduisant, ce sont là les valeurs dont notre imaginaire collectif dote ces héros. En Bretagne, des complaintes, des récits racontent les histoires de certains criminels fameux ayant vécu au 16^e, 17^e ou au 18^e siècle. À l'appui de la mémoire populaire, les archives



permettent de mieux connaître la criminalité professionnelle ou des violences plus ordinaires déclenchées par une dispute, un conflit de voisinage ou la boisson. La réalité quotidienne – parfois triviale – des hommes et des femmes de l'époque se dévoile alors : les parents, les amis et les amants, les insultes et les réconciliations, les coups de colère et les coups de pistolets, les petites combines et les grosses arnaques.

Au-delà des clichés, une mentalité à la fois proche et toute autre émerge alors de ce fourmillement d'informations, donnant une image bien plus incarnée de cette Bretagne de l'Ancien Régime.



Qui dit crime ne dit pas forcément meurtre prémédité ou duel héroïque. La criminalité ordinaire, celle qui forme la quasi-totalité des cas, est souvent bien moins spectaculaire. Elle se nourrit de conflits quotidiens qui n'ont rien de glorieux mais qui montrent comment chacun tente de préserver ses intérêts ou ceux de ses proches au sein de la société. Société qui n'est cependant pas exempte de récidivistes : 45% des personnes arrêtées pour vol l'ont déjà été au moins une fois auparavant. Inscrite au fer rouge sur leur épaule, la lettre « V » de voleur les désigne aux yeux de tous. Ces malfaiteurs se regroupent bien souvent dans des bandes. Attachées à un village, à un canton, elles terrorisent et rançonnent la population afin de s'assurer de son silence. Les dénonciations sont rares et les bandes font long feu. Principalement occupées par le vol, elles se diversifient parfois dans la contrebande de sel ou de tabac, mais aussi dans l'écoulement de fausse-monnaie.

C'est donc une petite histoire de la criminalité que retrace la nouvelle exposition du Château de Kerjean. Cette histoire nous est essentiellement connue par les archives, documents parfois difficiles d'abord mais ô combien instructifs et truculents. Lecture sera donnée de ces textes au fil des salles. Plus, quelques brigands fameux prennent la parole pour transporter le visiteur dans leur univers : la chef de bande Marion du Faouët, le capitaine La Fontenelle et le compteur

Pontcallec ouvrent les portes de leurs repaires. Il reste encore à faire face aux armes du crime : de nombreux pistolets, épées et arbalètes des 16-18^e siècles montrent les évolutions techniques de l'armement au cours de cette période. La

justice heureusement veille, une justice certes brutale mais soucieuse du droit et qui ne condamne pas sans preuve. Un riche parcours émaillé d'objets et de documents, de bornes d'écoute, d'animations multimédias.

Le principe scénographique

En ouverture de l'exposition, des extraits de films de brigands rappellent au visiteur l'imaginaire lié à ces héros ambigus. Ces clichés relaient l'image de hors-la-loi frondeurs de l'autorité, volant aux riches pour donner aux pauvres. Le reste du parcours alterne portraits de criminels célèbres et salles d'analyse, tissant des liens entre ces figures presque héroïques et une réalité historique parfois tout aussi rocambolesque. Le projet scénographique s'appuie sur cette dualité et se joue dans l'alternance de deux mondes qui se nourrissent chacun l'un de l'autre, s'opposent et se complètent : le jour et la nuit. Le public est convié à traverser les salles de l'exposition, certaines plongées dans l'obscurité, d'autres en pleine lumière : au grand jour les salles expliquant les ressorts de la criminalité de l'époque,

montrant de nombreux objets dans un aménagement muséographié ; en pleine nuit les salles racontant la vie de Marion du Faouët, La Fontenelle et Pontcallec par le biais d'animations multimédias. Pour conclure l'exposition, le visiteur est mis sur la sellette et doit répondre aux questions du tribunal : aurait-il fait un bon brigand ?



Les professionnels du crime



La société de l'époque n'est pas exempte de récidivistes : 45% des personnes arrêtées pour vol l'ont déjà été au moins une fois auparavant. Inscrite au fer rouge sur leur épaule, la lettre « V » de voleur les désigne aux yeux de tous. Ces criminels hors-la-loi sont souvent issus des catégories les moins stables du monde rural : les journaliers, qui vendent leur force de travail, plus précaires et plus mobiles ; mais aussi des catégories socioprofessionnelles peu attachées à la terre comme les artisans (sabotiers, rémouleurs, tailleurs, fileuses ou bouchers). Ils peuvent se déplacer facilement sans éveiller les soupçons. Ces malfaiteurs se regroupent parfois en bandes. Attachés à un village, à un canton, ils rançonnent et intimident la population pour s'assurer de son silence. Principalement occupés par le vol, ils peuvent diversifier leurs activités dans le recel de marchandises. La contrebande de tabac et de sel est également une pratique courante, tout comme la fabrication de fausse-monnaie.

La justice

L'appareil judiciaire est constitué d'un empilement de juridictions : les justices seigneuriales défendent les intérêts des seigneurs, mais rendent aussi un service de justice de proximité. Les justiciables peuvent faire appel de leurs sentences dans des cours royales relativement nombreuses ; car la justice émane du roi. Alors qu'au milieu du Moyen Âge, un crime n'était poursuivi qu'à la suite d'une plainte d'une partie privée, au 16^e siècle, le pouvoir royal ordonne que tous les crimes graves fassent l'objet d'une instruction et de poursuites. Par ailleurs, dès la fin du Moyen Âge, la justice criminelle respecte des formes de droit. Perturbé par les Guerres de religion, le système judiciaire se réorganise sous l'impulsion de Colbert dans la seconde moitié du 17^e siècle. Dès lors, les juridictions de tous niveaux fonctionnent avec efficacité. Le pouvoir royal conserve cependant la pratique des arrestations arbitraires avec la lettre de cachet.



■ DES FIGURES EMBLÉMATIQUES BRETONNES

Marion du Faouët

Marion du Faouët, alias Marie Tromel ou Marie Finefont, est une chef de bande connue pour ses cheveux roux. Elle est née en 1717 au Faouët. Issue d'une famille très modeste, elle fabrique et vend de la menue mercerie. Elle donne naissance à plusieurs enfants d'unions illégitimes. Sa bande se structure autour de son noyau familial (ses frères et sa mère), et de ses amants. Elle vise essentiellement des marchands ou des paysans, qu'elle attaque sur les grands chemins ou chez qui elle pénètre par effraction, mais se trouve aussi mêlée à des affaires de fausse monnaie et de vol d'église. Marion officie dans un large rayon autour du Faouët. Pour lier les langues, elle accorde sa protection à ceux qui gardent le silence et menace les bavards en les rouant de coups de bâtons. Marion est arrêtée quatre fois avant d'être exécutée. Lors de sa seconde arrestation en 1746, son compagnon Henri Pezron est condamné à la torture et à la pendaison ; Marion est fustigée et marquée de la lettre infamante « V » pour Voleuse. En 1752, les juges réunissent contre elle de nombreux témoignages mais elle réussit à s'enfuir des prisons de Quimper. Ce n'est qu'en 1755 qu'on la retrouve à Nantes. Transférée à Quimper, elle y est condamnée à la question puis pendue sur la place du Guéodet.

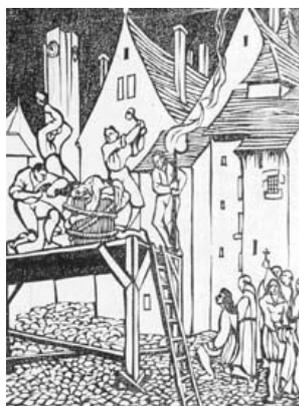
La Fontenelle



Le Sieur de la Fontenelle, né vers 1572, évolue dans le contexte troublé de la guerre de la Ligue (1588-1598). Celle-ci, entre guerre civile et conflit international, oppose les royalistes partisans du roi Henri IV, soutenus par les Anglais, aux Ligueurs menés par le duc de Mercœur et soutenus par les Espagnols. Guy-Eder de la Fontenelle prend le parti de Mercœur et devient un redoutable capitaine dès l'âge de 17 ans. Surnommé « Le Loup », il mêle astucieusement la poursuite de ses intérêts personnels à ses réussites militaires. Pour satisfaire son ambition de richesses, il n'hésite pas à commettre de nombreux massacres de paysans. Après avoir écumé une bonne partie de la Bretagne, il fortifie l'île Tristan, au large de Douarnenez, qui devient son repaire. De nombreuses et sombres anecdotes circulent à son propos :

le viol de la dame de Kerbullic devant son mari, l'enlèvement de la jeune héritière Marie le Chevoir (une complainte raconte cet évènement), sa venue à Nantes en si grande pompe que Mercœur lui demanda « Combien de gens ont aidé à payer ton manteau ? ». À la fin de la guerre, La Fontenelle obtient le pardon du roi, soucieux de ménager les nobles rebelles. Le destin le rattrape quatre ans plus tard lorsqu'il est condamné pour crime de lèse-majesté à être roué de coups puis décapité en Place de Grèves.

Le marquis de Pontcallec



En 1718, les États de Bretagne refusent de voter les nouveaux impôts demandés par le Régent et marquent ainsi leur opposition à l'État central. De nombreux gentilshommes participent à ce mouvement de défense des privilèges de la Bretagne, menés par Bonamour et Lambily. Chrysogone-Clément de Guer entre en

scène en 1719. Il réside alors sur ses terres de Pontcallec à Berné. Criblé de dettes, croulant sous les procès, compromis dans le trafic de tabac, il est connu pour son caractère irascible et violent. Il participe à des réunions secrètes qui ne poursuivent d'abord d'autre but que de faire parvenir au Roi des remontrances. Lambily dépêche, contre l'avis général, un émissaire en Espagne, puissance ennemie de la France. C'est le début du complot. Complot vite éventé, qui ressemble plus à une farce qu'à une affaire sérieuse : les Espagnols accostent bien en Bretagne mais avec un seul navire. Aussitôt, les chefs de la conjuration saisissent l'occasion pour prendre la fuite en montant à bord. Poursuivi, Pontcallec se déguise en paysan avant de se faire arrêter sans résistance le 28 décembre 1719. Plusieurs autres conjurés se constituent prisonniers dans les premiers jours de janvier 1720, abusés par de fausses promesses de clémence. Les sieurs de Pontcallec, de Talhouët, Montlouis et Couëdic ont la tête coupée place du Bouffay à Nantes, le 26 mars 1720. Acteur de second plan devenu bouc-émissaire, le Marquis de Pontcallec a d'abord incarné l'hostilité éprouvée par la noblesse bretonne à l'égard de l'État fiscal avant d'être érigé au 19^e siècle en héros nationaliste.

3. Les partenaires du projet

■ LE COMMISSARIAT SCIENTIFIQUE

Éva Guillorel



Éva Guillorel, agrégée d'histoire, a suivi un triple cursus d'études universitaires en histoire, ethnologie, et langues et cultures celtiques. Elle est aujourd'hui maître de conférence à Caen, enseignant-chercheur au C.R.H.Q. Elle a publié en 2010 *La complainte et la plainte*, ouvrage issu de sa thèse. En croisant 2200 chansons en langue bretonne et près de 600 dossiers d'affaires criminelles du 16^e au 18^e siècle, l'auteur brosse un tableau inédit de la société et de la culture d'un peuple.

Michel Nassiet



Michel Nassiet est professeur d'histoire à l'Université d'Angers et membre de l'institut universitaire de France. Auteur d'une thèse sur la petite noblesse en Bretagne, il a longtemps

travaillé à Rennes sur les sources bretonnes. Dans son dernier livre, *La violence, une histoire sociale*, paru en 2011, il étudie à partir des lettres de rémission la violence interpersonnelle et l'homicide vécu au quotidien du siècle de la Renaissance à celui des Lumières.

Pascal Briost



Né en 1962, agrégé d'histoire, maître de conférences en histoire à l'Université de Tours et membre du CESR depuis 1994. Spécialiste d'histoire culturelle et d'histoire de l'Angleterre, ses travaux concernent aujourd'hui le domaine de l'histoire des sciences et des techniques. Il a publié plusieurs articles relatifs à l'histoire intellectuelle et scientifique de la Renaissance et a réalisé en 2002 la conception scientifique du parc Léonard de Vinci au Clos-Lucé à Amboise. Il est coauteur avec Hervé Dréviillon et Pierre Serna d'un ouvrage sur l'histoire de la violence d'épée, *Croiser le Fer*.

■ LE SCÉNOGRAPHE ET LES PRÊTEURS

Raphaël Lerays

Scénographe, dessinateur, réalisateur.

Formé à l'Ecole d'Architecture de Nantes, qu'il quitte en 2001 avec un double diplôme d'architecte et de scénographe, Raphaël Lerays débute parallèlement son activité de réalisateur avec son premier film, *Pierrot* (7').

Il se spécialise ensuite dans la scénographie d'expositions, conçoit et réalise des installations ou des dispositifs sonores, sans jamais cesser de dessiner. Il travaille actuellement sur son quatrième film de fiction, *Camille* (8').

Les prêteurs

Archives départementales des Côtes d'Armor, Saint-Brieuc

Archives départementales du Finistère, Quimper

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, Rennes

Association diocésaine de Vannes

Bibliothèque de Rennes Métropole, Rennes

Musée de Bretagne, Rennes

Musée des Beaux-arts, Rennes

Musée départemental breton, Quimper

Musée d'art et d'histoire, Saint-Brieuc

Musée de Morlaix

Musée de l'Armée, Paris

Musée Le Secq des Tournelles, Rouen

Isabelle Quemeneur

Laurent Gueguen

Parlement de Bretagne, Rennes

Commune de Neulliac

Commune de Saint-Vougay

Commune de Plounéventer

Commune des Iffs

4. Photos et conditions d'utilisation

Les visuels sont libres de droit avant et jusqu'à la fin de l'exposition, le 3 novembre. Ils peuvent être utilisés uniquement dans le cadre de la promotion de l'exposition. Merci de mentionner le crédit photographique et de nous envoyer une copie de l'article : *Chemins du patrimoine en Finistère*, Service communication, 21 rue de l'église – BP34, 29460 Daoulas



Arbalète à cric, vers 1610-1625

(Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN - Grand Palais)

© Emilie Cambier



L'Ankou en bois sculpté

© Le Musée de Morlaix (Musée de France)



Écu de Louis XVI

© Musée de Bretagne (Les champs libres – Rennes)



Paire de Pistolets à rouet

(Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN - Grand Palais)

© Emilie Cambier

Château de Kerjean

●●●●● Chemins du patrimoine en Finistère

TOUT
commence
en FINISTÈRE



Le Cavalier, Jacques Callot

© Illustration - Bibliothèque nationale de France



Menottes

© Musée de Bretagne (Les champs libres – Rennes)



La Fontenelle, final camera ruines

© Studio Kérozen



La Fontenelle, final camera château

© Studio Kérozen

5. Pour aller plus loin

- *Le folâtre Guyon : Guy Eder de la Fontenelle, un condottiere breton*, E. Chartrier, N°133, Ar Men, 2003.
- *Brigand d'autrefois. La Fontenelle, seigneur de La Ligue (1572-1602). Documents inédits.* Jean Loredan, Perrin, 1926
- *La grande misère et les voleurs au XVIIIe siècle. Marion du Faouët et ses « associés » (1740-1770)*, J. Loredan Perrin et Cie, 1910
- *Le grand Chapelletout, Violence, normes et comportements en Bretagne rurale au XVIIIe siècle*, J. Quéniart, Apogée, 1993
- *La violence, une histoire sociale - De la Renaissance aux Lumières*, M. Nassiet, Éditions Champ Vallon, 2011.
- *Croiser le fer : violence et culture de l'épée dans la France moderne (16-18e siècle)*, P. Briost, H. Drevillon, P. Serna, éd. Champ Vallon, 2008.
- *Noblesse et pauvreté: La petite noblesse en Bretagne XV-XVIIe siècles*, M. Nassiet, Éditions Ste d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1993.
- *La complainte et la plainte, Chanson, justice, cultures en Bretagne (XVI-XVIIIe siècles)*, E. Guillorel PUR, Dastum CRBC, 2010
- *Le criminel devant ses juges en Bretagne*, C. Plessix-Buisset, 1988
- *C'est justice !!! Du moyen-âge à nos jours*, Anne Lejeune, ADCA
- *Le marquis et le régent*, J. Cornette, éd. Tallandier, 2008

6. Informations pratiques et contact presse

Informations pratiques

Horaires d'ouverture :

- Ouverture le 25 février
- Mars et octobre / vacances d'hiver (zone A), vacances de la Toussaint et de Noël : tous les jours sauf le mardi, 14h00 - 17h30
- Avril, mai, juin et septembre : tous les jours sauf le mardi, 14h00 - 18h00
- Juillet, août : tous les jours, 10h00 - 19h00
- Fermeture (hors vacances zone A) : janvier, février, novembre, décembre
- Ouverture exceptionnelle le 1er novembre
- Fermeture le 25 décembre et le 1er janvier

Tarifs exposition

- Enfants de moins de 7 ans : gratuit
- 7-17 ans : 1€
- 18-25 ans : 3.50€
- Plein tarif : 6 €
- Passeport Finistère : 3.50€
- Demandeurs d'emplois, titulaires des minimas sociaux, personnes en situation de handicap : 1€
- Carte d'abonnement (5/10/15 €) : accès gratuit aux 5 sites de Chemins du patrimoine en Finistère (Château de Kerjean, Abbaye de Daoulas, Abbaye du Relec, Domaine de Trévarez, Manoir de Kernault)

Adresse

Château de Kerjean
29440 Saint-Vougay
Tel : 02 98 69 93 69
château.kerjean@cdp29.fr

Contact presse

- Eléonore JANDIN**
06 38 38 90 70
Attachée de presse
- Jean-Philippe RIVIER**
02 98 25 94 74
Responsable communication

presse@cdp29.fr

*Photos et visuels
disponibles sur demande*